



Genève, le 13 mai 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département des infrastructures de l'Etat de Genève et du département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève

COVID-19: mise en œuvre des aménagements pour la mobilité douce

Le 30 avril dernier, le Conseil d'Etat annonçait sa décision de mettre en place dans les plus brefs délais des aménagements provisoires en faveur de la mobilité douce, afin d'accompagner le retour progressif des activités économiques et sociales et de contribuer à limiter le risque d'engorgement du trafic induit par une utilisation accrue de la voiture. La mise en place de ces mesures vise aussi à éviter une augmentation excessive de la pollution atmosphérique et sonore induite par la reprise du trafic automobile.

Après une phase de travaux préparatoires intensifs menés par leurs équipes spécialisées, les départements concernés du Canton et de la Ville de Genève présentent aujourd'hui le calendrier de réalisation et de mise en service de ces différentes mesures en faveur de cyclistes et des piétons.

Mesures en faveur des vélos

Les aménagements temporaires visant à encourager un trafic cycliste plus important sont rendus possible principalement par la suppression de voies de circulation habituellement dédiées au trafic individuel motorisé lorsqu'il y existe plusieurs voies dans le même sens ou par la suppression de places de stationnement. Ces mesures sont prévues pour une durée maximale de 60 jours. Elles pourront être adaptées en tout temps aux circonstances et, cas échéant, prolongées.

Les mesures concernent **trois axes stratégiques** ainsi que plusieurs autres itinéraires dans le centre-ville qui, malgré leur caractère temporaire, sont conçus pour être efficaces, visibles et attrayants. ([Voir le plan détaillé joint au communiqué](#))

- **Axe cyclable continu entre Cornavin et Uni-Mail**
- **Axe cyclable continu entre Cornavin et la gare des Eaux-Vives**
- **Axe cyclable continu sur le U Lacustre (contournement de la rade)**
- **Autres aménagements cyclables réalisés (Boulevard des Tranchées / Route de Florissant, Rue de la Croix-Rouge)**

Les travaux de réalisation de ces différentes adaptations du réseau cyclable ont démarré le 12 mai et devraient s'achever le 22 mai, sous réserve des conditions météorologiques. Au total,

ces aménagements provisoires nécessitent la suppression de près de 50 places de stationnement pour les voitures, une trentaine pour les 2 roues motorisées et une quinzaine pour les vélos.

Mesures en faveur des piétons

En complément des mesures visant à favoriser les déplacements à vélo, des mesures seront également déployées pour offrir plus d'espace en voirie aux piétons, et moins d'attente aux carrefours régulés par des feux de signalisation. Cette diminution du temps d'attente est rendue possible grâce à la mise au clignotant des feux de 15 carrefours et ce dès le 15 mai ([liste des carrefours en annexe](#)). Ces mesures permettront de faciliter le respect de la consigne de distanciation sociale édictée par l'Office fédéral de la santé publique.

D'autres aménagements sont actuellement examinés par les services de la Ville et du canton et leur détail sera communiqué prochainement.

Collaboration et cohérences

Le déploiement rapide de ces mesures est le résultat d'une étroite collaboration entre les services du département des infrastructures de l'Etat de Genève et du Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève qui ont, en seulement quelques jours, pu trouver des solutions cohérentes pour répondre au besoin d'offrir des conditions de circulation pour la mobilité douce optimales et sécurisées.

Pour toute information complémentaire:

- *Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat en charge du département des infrastructures, par l'intermédiaire de M. Roland Godel, porte-parole, DI, T. 078 802 90 07*
- *Rémy Pagani, Conseiller administratif en charge du département des constructions et de l'aménagement, par l'intermédiaire de Mme Anaïs Balabazan, déléguée à l'information et à la communication, T. 022 418 20 53*